

Communiqué de presse

Requête auprès de la ville de Saguenay pour former une commission sur le nom de la ville

Depuis 2002, la moitié de la population de la ville qu'on désigne actuellement du nom de « Ville de Saguenay » était et est encore en désaccord avec le choix du nom « Saguenay » pour désigner la nouvelle ville issue de la fusion de sept municipalités du Haut-Saguenay et cela pour les raisons suivantes qui ne sont pas nécessairement en ordre de priorité :

- le nom Saguenay était déjà et est encore utilisé pour identifier une rivière et la région, d'où la confusion engendrée par cette dénomination;
- le nom Saguenay n'a jamais identifié précisément le territoire du Haut-Saguenay et il est relativement récent que le nom Saguenay identifie la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean : il suffit, pour s'en convaincre, de prendre connaissance de la carte géographique de la province de Québec en 1870 qui désigne le Haut-Saguenay du nom de Chicoutimi, du livre d'Arthur Buies publié en 1880, celui de la Société historique en 1938 ou celui de l'historien Gaston Gagnon, en 2013, dans lequel on peut lire: «Le terme Sagné [ou Saguenay] s'applique seulement à la rivière tandis que la région est appelée la Traite de Tadoussac en 1652, la Ferme de Tadoussac en 1664, ou le Domaine du Roi en 1720. Après la conquête, en 1760, « le terme King's Post ou Poste du Roi est utilisé ».
- le processus de consultation qui a mené à un vote populaire pour le nom Saguenay a été truffé de vices de procédures qui invalident le vote des 12, 13 et 14 avril 2002 : vous trouverez une ample documentation à ce sujet sur le site web du Mouvement Chicoutimi ;
- le nom Saguenay évoque une région qui s'est avérée un «royaume imaginaire» cité par Jacques Cartier en novembre 1535 mais qui disparaît de notre histoire avant même l'arrivée de Champlain en 1603 et de la fondation de sa colonie en 1608 : la presque totalité des cartes géographiques de 1546 à 1597 témoignent que ce «Royaume», s'il avait existé, se situerait plutôt au nord du Lac Supérieur ou en Abitibi, ce que confirme les mandats du Roi de France à Roberval et Cartier en 1542, et les témoignages de tous les historiens qui ont traité du «Royaume du Saguenay» à ce jour.

Ce qui est vraiment dommage, c'est que l'histoire de cette région n'est enseignée, à notre connaissance, dans aucun institut d'enseignement alors que les écrits des archéologues démontrent la présence des autochtones sur notre territoire depuis 5 000 ans, que les relations des jésuites mentionnent l'utilisation du nom Chicoutimi, mot d'origine Innue qui signifie « jusqu'où l'eau est profonde » pour désigner le territoire du Haut-Saguenay, depuis au moins 1661. Nos historiens relatent l'occupation du territoire, depuis 1671, par les commerçants et les jésuites français qui ont établi, à Chicoutimi, depuis 1676 jusqu'en 1856, un poste de traite et une chapelle.

Nous nous adressons tout particulièrement aux nouvelles générations, très soucieuses de la protection de notre environnement, ce qui d'ailleurs est très louable, et nous leur faisons remarquer que la protection de notre patrimoine est tout aussi importante même si, de prime abord, il est plus difficile de la conceptualiser. L'histoire de notre région est pleine d'enseignements; les erreurs de nos ancêtres sont tout aussi importantes que leurs réussites pour nous guider vers un avenir prometteur. Ce n'est pas en déclarant, comme l'ont fait les partisans du nom Saguenay en 2002, qu'il faut oublier le passé et prendre, pour le futur, un nom tourné vers l'avenir « Saguenay ». Les pauvres n'ont pas réalisé qu'ils venaient de choisir « une chimère plutôt que la réalité », dit Serge Bouchard, anthropologue renommé.

Le Mouvement Chicoutimi vient de mettre en ligne une requête qui sera adressée au conseil municipal de Saguenay, pour instituer une commission indépendante, ayant pour but de réfléchir à nouveau sur le nom de la ville. Il y a plusieurs raisons pour appuyer cette requête :

- vous voulez en découdre une fois pour toutes avec ce sujet et vous voulez qu'on passe à un autre sujet, appuyez cette requête,
- vous considérez que les noms des quatorze municipalités qui sont à l'origine de cette nouvelle ville n'ont pas la reconnaissance et la visibilité qu'ils devraient avoir, voilà une autre raison d'opter pour une commission,
- vous estimez que le choix du nom de la ville ne se résume pas à seulement Saguenay et Chicoutimi, alors profitez de cette commission pour vous exprimer,
- vous considérez que le processus de consultation, en 2002, était entaché de vices de procédures, allez-y, demandez une révision que n'importe lequel avocat aurait obtenu si ce sujet avait fait l'objet d'un procès.

Il en va de l'avenir de cette ville. Il lui faut un nom spécifique et distinctif. La requête que nous transmettrons au conseil municipal de Saguenay ne sera pas sous le nom du Mouvement Chicoutimi. Elle sera sous le nom des centaines, voire des milliers de personnes qui demanderont une telle requête. Ce sujet transcende les partis politiques. Nous voulons un collectif citoyen qui manifeste son approbation à une telle requête. Selon l'article 1 du décret de la Ville de Saguenay, le ministère des Affaires municipales peut changer le nom de la ville si le conseil municipal le demande.

Jacques Pelletier,
Président du Mouvement Chicoutimi
418-696-2012

P.S. Le mouvement Chicoutimi s'engage à respecter les recommandations d'une commission telle que définie dans la requête ci-jointe. Tant et aussi longtemps que ce sujet ne sera pas débattu, il y aura des gens pour le rappeler aux élus municipaux.